



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

**Bruxelles Urbanisme et Patrimoine**  
Direction du Patrimoine Culturel  
**Monsieur Thierry WAUTERS**  
Directeur  
Mont des Arts, 10-13  
B - 1000 BRUXELLES

Réf. DPC : (corr. DPC : P.-Y. Lamy) 2071-0002/21/2021-202PU

Réf. CRMS : AA/BDG/BXL20067\_676\_Préal\_NDCambre

Bruxelles, le 23/07/2021

**Objet :** BRUXELLES. Eglise Notre-Dame de la Cambre

Demande d'avis de principe portant sur la pose d'une vitrine de protection et de mise en valeur du tableau d'Albrecht Bouts « Ecce Homo » dans une des niches situées dans la nef de l'église Notre-Dame de la Cambre.

**Avis de principe de la CRMS**

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 08/07/2021, nous vous communiquons *les remarques* formulées par notre Assemblée en sa séance du 14/07/2020.

**CONTEXTE ET DEMANDE**

L'Abbaye Notre-Dame de la Cambre est classée par AR du 30/06/1953, à savoir l'église, le cloître, le presbytère avec leurs dépendances classés comme monument, et l'ensemble des bâtiments, de l'enclos et de ses abords classés comme site.



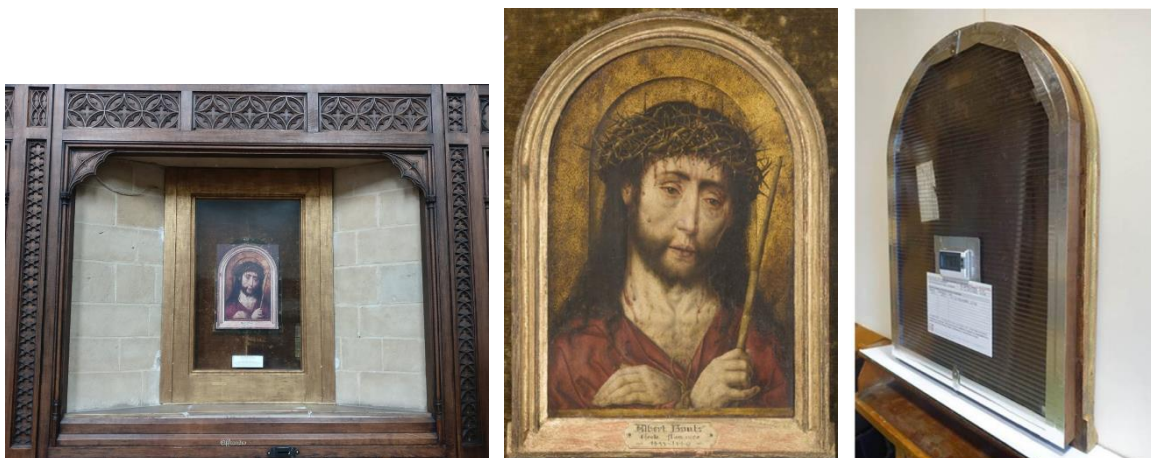
Emprise du classement de l'Abbaye de la Cambre (©Brugis) et vue de la nef de l'église, avec la niche accueillant le tableau (extr. du dossier de demande)

Dans l'église Notre-Dame de la Cambre, un tableau de l'artiste Albrecht Bouts représentant *l'Ecce Homo* est installé dans une niche du côté gauche de la nef. Ce panneau (46\*30cm) peint à l'huile remonte aux années 1500-1505, il a été restauré par l'IRPA en 2020. Avant sa restauration, le tableau était placé derrière une vitrine en bois doré, datant de 1900, sans valeur patrimoniale particulière. Cette vitrine se logeait au fond d'une niche en pierre de plan trapézoïdal, encadrée par des lambris revêtant les murs de l'édifice.

Le souhait de la Fabrique d'église est de replacer le panneau mais de prévoir une installation plus sobre, mettant en valeur la peinture restaurée. Dans son rapport « Recommandations en vue de la conception d'une nouvelle vitrine » (février 2020), l'IRPA préconise la mise en place d'une vitrine qui doit être à la fois un écrin et à la fois protéger le tableau du vandalisme, des polluants, d'un climat inadéquat

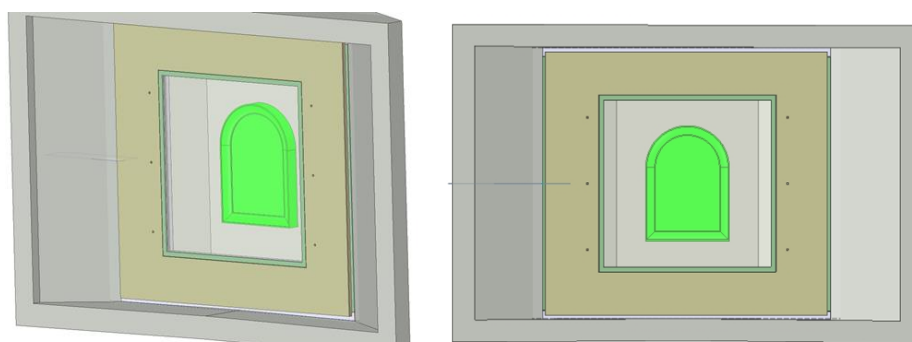
1/3

(humidité relative et température), des forces physiques (vibrations, chocs accidentels...), de la lumière (rayonnements ultraviolets et infrarouges), des insectes et autres ravageurs... Le restaurateur du tableau estime cependant qu'il est préférable que le tableau ne soit pas placé dans une vitrine étanche, qui nécessite beaucoup d'entretien et d'attention.



Vue du tableau dans sa niche, vue de la peinture et du dos doublé du panneau (extr. du dossier de demande)

La Fabrique d'église a donc privilégié le choix d'une installation simple, en exposant le tableau directement contre la maçonnerie de pierre, derrière une vitre de protection : celle-ci serait composée d'un cadre en acier mesurant environ 120\*120 cm, avec une vitre de sécurité de 80\*80 cm (largeur du cadre acier de 20cm), elle serait anti-reflet et anti-effraction. Un éclairage led serait prévu sur le pourtour. Le cadre vitré serait placé à mi-profondeur de la niche de plan trapézoïdal. Il convient également de préciser que le tableau a été déjà doublé à l'arrière par un dos protecteur étanche et que cet élément permet d'éviter tout transfert d'humidité ou de température depuis les maçonneries vers le panneau. L'alarme existante sera réutilisée et des charnières à gougeon anti-volet seraient utilisées.



Dessin projeté de la nouvelle « vitrine » (extr. du dossier de demande)

## AVIS

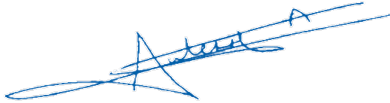
En souscrivant de manière générale à la proposition de la Fabrique d'église, la Commission précise que cette installation doit être totalement réversible et elle émet les remarques suivantes :

- concernant la position de la vitrine/ du cadre vitré, la CRMS propose également d'étudier son placement dans le plan des lambris ou en très léger retrait, à savoir une vitrine qui fermerait alors complètement la niche trapézoïdale et dont la façade viendrait en battée dans le lambris. Le cadre de la vitrine sera fixé au moyen de fixations réversibles, sans scellement chimique dans les pierres, uniquement forées dans les joints,
- elle estime que l'épaisseur du cadre doit être revue (20 cm semble très imposant) et que le cadre doit être aminci au maximum. Ce cadre affiné pourrait également être peint dans une couleur sombre, afin de s'intégrer comme un pourtour « ombré » au niveau du lambris.
- conformément aux prescriptions de l'IRPA, le verre doit au minimum être de type P5A (vitrage filtrant le rayonnement ultra-violet),

- la couleur de l'éclairage led doit être testée afin de mettre en valeur les tonalités du tableau, en concertation avec l'IRPA et/ou les restaurateurs,
- les pierres composant la tablette de la niche semblent descellées et hors de niveau, il faudrait les restaurer après investigation. De même, après enlèvement de l'ancienne vitrine dorée, il conviendra peut-être de réparer les maçonneries des abords,
- concernant la fixation du tableau, celle-ci doit être réversible, sans scellement chimique dans les pierres mais en forant des percements de diamètre faible uniquement dans les joints.

Enfin, afin d'assurer la meilleure conservation de l'œuvre récemment restaurée, une surveillance systématique doit être réalisée au moins la première année d'exposition de l'œuvre, en plaçant un appareil capteur/transmetteur du climat entre le tableau et la vitrine, en vérifiant régulièrement l'état du revers du panneau afin de s'assurer du bon comportement du tableau et de la couche picturale face au climat. Un nettoyage régulier du cadre vitré et de l'espace entre le tableau et la vitrine est également important, afin de prévenir la poussière et autre polluant éventuel.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.



A. AUTENNE  
Secrétaire



C. FRISQUE  
Président

c.c. à : [pylamy@urban.brussels](mailto:pylamy@urban.brussels); [jvandersmissen@urban.brussels](mailto:jvandersmissen@urban.brussels); [restauration@urban.brussels](mailto:restauration@urban.brussels); [cvandersmissen@urban.brussels](mailto:cvandersmissen@urban.brussels); [mbadard@urban.brussels](mailto:mbadard@urban.brussels); [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels); [bdeghellinck@urban.brussels](mailto:bdeghellinck@urban.brussels)